



COMMUNE DE GRANCY

RAPPORT DE GESTION 2019

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous soumettre ci-après un résumé des activités de la commune pour l'année 2019, tant au niveau de l'administration que des différents dicastères.

1. Administration générale

Autorités

- **Municipalité**

Depuis le 1^{er} juillet 2016, la Municipalité de Grancy se compose de la manière suivante :

Olivier Devantay Syndic	Administration & Finances	Administration générale, finances, personnel communal, intérêts généraux, tourisme, aménagement du territoire
Christian Devantay Vice-syndic 2016-2017	Travaux & Services industriels	Travaux publics, environnement, urbanisme, police des constructions, assainissement, eau, électricité, gaz, carburants
Claude Henneberger Vice-syndic 2017-2018	Sécurité publique & Déchets	Sécurité publique, police, défense incendie, protection civile, parcs et promenades, cimetière, gestion des déchets
Pierrette Pittet Vice-syndic 2019-2020	Formation, Culture & Forêts	Formation, associations scolaires, parascolaire, culture, jeunesse, seniors, églises, sports, forêts, chemins forestiers
Michel Siegrist Vice-syndic 2020-2021	Bâtiments & Affaires sociales	Domaines, terrains, bâtiments, aide sociale, assurances sociales, santé publique, logement, accueil de la petite enfance

Durant l'année 2019 la Municipalité a tenu, en général le lundi soir à 17h00, 44 séances ordinaires, effectué tous dicastères confondus un total de 443 heures de vacations et accompli 1'779 km de déplacements à ce titre.

- **Conseil Général**

Le Conseil Général de Grancy s'est réuni à trois reprises en 2019 sous la présidence de M. Serge Juillerat, président depuis le 1^{er} juillet 2017. Il a examiné et adopté deux préavis municipaux qui concernaient les sujets suivants :

- N° 1/2019 : Octroi d'un droit de superficie en faveur de la Coopérative Cité Derrière sur les parcelles nos 72, 74, 76 et 77
- N° 2/2019 : Modification des statuts de l'Association Scolaire Intercommunale de Cossonay et Penthaz (ASICoPe)

Greffé municipal

(Poste occupé depuis le 1^{er} janvier 1998 par Mme Mireille Hofer à 45% dès le 1^{er} avril 2017)

- ◆ Procès-verbaux des séances ordinaires de la Municipalité
- ◆ Courrier et correspondance
- ◆ Renseignements aux administrés et Grancy-info
- ◆ Suivi et maintenance du site internet et de l'informatique communale
- ◆ Mises à l'enquête et délivrance des permis de construire, suivi et permis d'habiter
- ◆ Registre civique et vote par correspondance
- ◆ Contrôle des habitants et délivrance des cartes d'identité

Bourse communale

(Poste occupé depuis le 1^{er} juillet 2018 par Mme Stéphanie Martin à 20%)

- ◆ Tenue de la comptabilité et de la gestion des paiements
- ◆ Décomptes divers : salaires, assurances, TVA, etc.
- ◆ Factures d'eau, déchets et taxes (214)
- ◆ Suivi des factures, rappels (77) et contentieux
- ◆ Facturation carburants essence et diesel (environ 1533 factures)
- ◆ Comptabilité de la Station Intercommunale d'Épuration Grancy-Senarclens (SIEGS) - SM

Personnel communal

• **Employé communal**

(Poste occupé depuis le 1^{er} mai 2012 par M. Beat Baumann à 100%)

Depuis le 1^{er} janvier 2015, M. Beat Baumann est responsable de la station d'épuration pour nos deux villages de Grancy et Senarclens. Il est secondé par M. Stéphane Willen, employé communal de Senarclens. En plus de la surveillance de la déchèterie, il effectue le balayage de nos routes et collabore à la floraison qui borde les bâtiments communaux. Il remplace la concierge du collège et effectue divers travaux dans les forêts communales sous le contrôle du garde-forestier. Durant l'hiver il dégage et sale les routes communales. L'entretien des machines, des bâtiments et divers travaux de peinture ponctuent son occupation hivernale. - CH

• **Concierge du collège**

(Poste occupé depuis le 1^{er} avril 2015 jusqu'au 30 septembre 2019 par Mme Sofia Manuela Oliveira Pinto à 25% et depuis le 1^{er} octobre 2019 par Mme Nathalie Araujo de Sá à 25%)

La fonction de concierge a vécu un temps de perturbation durant cette année. En congé maladie, puis maternité, Sofia n'a pas pu exercer sa fonction tel que souhaité. Par conséquent, c'est l'entreprise Netimmo SA à Bussigny qui a effectué le nettoyage du Collège pendant cette période. La concierge titulaire ayant choisi de déménager, nous avons mis au concours ce poste tant convoité de concierge du Collège de Grancy, attribué en octobre à Madame Nathalie Araujo de Sá, qui, depuis, habite l'appartement de fonction avec sa famille. Elle s'occupe, comme la fonction l'exige, du nettoyage régulier du Collège, de la mise à disposition du foyer et de la grande salle lors des locations. Lui incombe aussi la tâche de vérifier l'état des locaux après chaque utilisation de la grande salle ou du foyer par les divers locataires. Faisons bon accueil à Madame Araujo de Sá et à toute sa famille. – MS

• **Surveillante de la Grantine**

(Poste occupé depuis le 1^{er} septembre 2017 par Mme Béatrice Reichenbach à 25%)

Les tâches principales de Mme Reichenbach sont d'accueillir les enfants inscrits à la fin de la période scolaire du matin, de leur servir les repas préparés par le restaurant de Grancy et de les surveiller jusqu'à la reprise des classes en début d'après-midi. Elle est également en relation directe avec les parents pour les inscriptions et la gestion des absences. Nous avons des échos très positifs sur son travail et sa relation avec les restaurateurs est excellente. – MS

2. Finances

Comptabilité générale

Alors que le budget prévoyait un excédent de charges de fr. 44'924.90, l'exercice 2019 présente finalement un solde positif de fr. 42'688.75 après des amortissements de fr. 374'583.86 sur le patrimoine financier concernant principalement le poste à l'actif du bilan intitulé « Rénovation de la Maison de Ville ». Cet excédent de revenus provient notamment de l'encaissement de subventions et des retours de la péréquation intercommunale liés aux travaux routiers extra-budgétaires comptabilisés entièrement sur l'exercice 2018 qui présentait, pour mémoire, un excédent de charges de fr. 375'892.96.

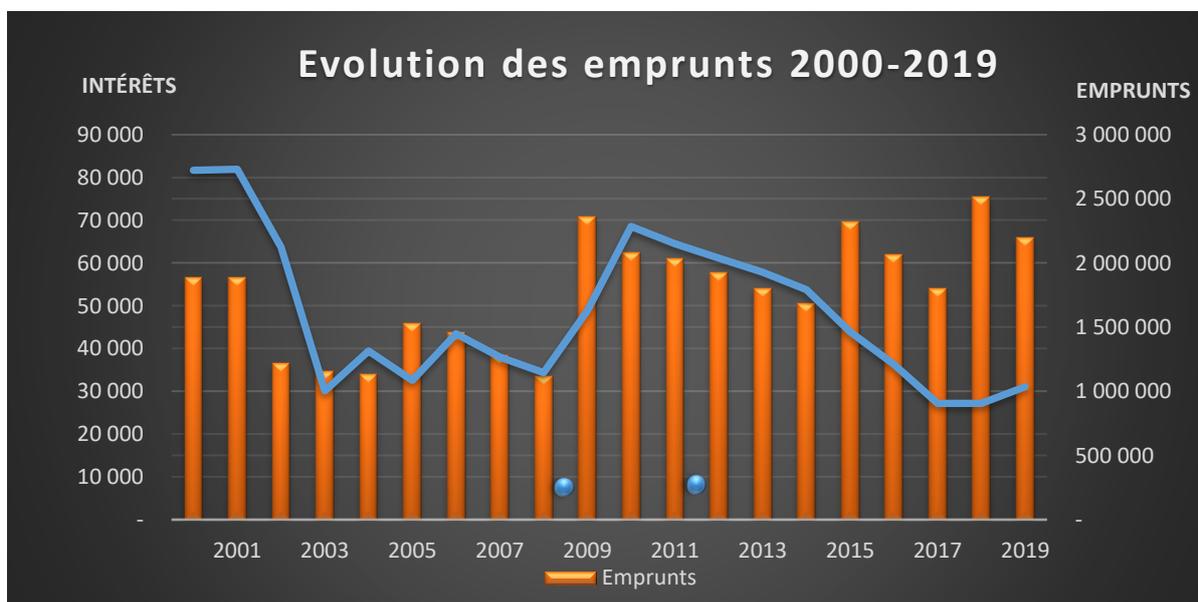
La commune a diminué ses dettes en remboursant en 2019 fr. 315'000.-, ce qui a fait passer le montant total des emprunts à moyen et long terme de fr. 2'515'000.- en 2018 à fr. 2'200'000.- en 2019. Les fonds de réserve ont pour leur part été augmentés d'un montant net de fr. 155'380.51 qui porte ainsi leur valeur comptable 2019 à fr. 1'933'618.47 dont fr. 726'248.17 de réserves affectées (eau et EC/EU), fr. 175'466.20 au fonds de renouvellement « Carburants » et fr. 836'000 de réserve pour les investissements futurs.

Impôts et taxes

Après deux ans de hausse, les rentrées fiscales ont amorcé une baisse en 2019, le total des impôts encaissés ayant diminué de fr. 62'652.86 pour s'arrêter à fr. 1'300'617.11 en 2019. La forte baisse de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (- 14%), de l'impôt à la source, sur les frontaliers et des personnes morales (- 78% merci la RIE III) a été partiellement compensée par la hausse des impôts sur la fortune (+ 46%) ainsi que celle des revenus conjoncturels (droits de mutation, impôts sur les successions et donations et part sur les gains immobiliers).

Service financier

Le mode de calcul des acomptes de la facture sociale et de la péréquation étant basé principalement sur les rentrées fiscales datant de deux ans auparavant (2017 pour 2019), la hausse des rentrées d'impôts en 2018 a été répercutée dans ces participations à des charges cantonales dans l'exercice 2019. Cette hausse de recettes, couplée au décompte final des dépenses thématiques prises en compte dans le calcul de la péréquation intercommunale a incité la Municipalité à conserver le montant de fr. 120'000.- attribué en 2015 au fonds de réserve pour la péréquation en prévision du décompte final 2019 et de l'exercice 2020. Le montant total des intérêts passifs se monte à fr. 31'054.25 et reste à un niveau historiquement bas puisqu'il représente un taux d'intérêt annuel moyen pondéré de 1.32%.



3. Domaines et bâtiments

Forêts

Durant l'année 2019 sur une possibilité de coupe de 1'350 m³, nous avons exploité 1'000 m³ de bois en coupe normale et 39 m³ de chablis à la suite des dégâts causés par les vents d'hiver 2018-2019. 300 chênes au chemin du Coteau et 450 au Mont-Pelloux ont été plantés. La plantation des sapins, pour nos futurs sapins de Noël, se poursuit régulièrement. Le fauchage des plantations et les soins à la jeune forêt sont effectués régulièrement.

Nous avons aménagé et agrandi la place extérieure du refuge du Mont-Pelloux et installé une table, qui fait le plaisir des promeneurs et pique-niqueurs. - *PP*

Bâtiments communaux

Le patrimoine immobilier en lien avec l'éducation, le communal et l'ecclésial a eu droit à de petites mises à jour. Le mur ouest du Collège a été repeint et trois portes extérieures ont été remplacées. Petit à petit, nous tentons de rafraîchir ce bâtiment du Collège. L'église a également été vernie, enfin, ce sont surtout les portes qui ont eu cette chance.

Pour ce qui est du quartier dit de "la Laiterie", les derniers pas de la marche d'approche ont été faits. Le détail des plans architecturaux pour la mise à l'enquête a été peaufiné. Le Conseil général a accepté que la Coopérative Cité Derrière à Lausanne prenne en charge la construction et la gestion des bâtiments de ce projet en lui octroyant un droit distinct de propriété (DDP) de 90 ans. La mise à l'enquête publique du projet sera déposée au début 2020.

Au vu de ce futur projet, il s'est avéré nécessaire de déplacer le bureau de la Bourse pour éviter que Madame Martin ne se retrouve à devoir gérer nos comptes en plein air. Par conséquent, quelques travaux d'agrandissement ont eu lieu dans le bureau de la greffière pour que cette dernière et la boursière puissent partager le même lieu de travail. L'exiguïté de l'ancien bureau aurait rendu la cohabitation difficile, voire impossible. Nous remercions Mesdames Hofer et Martin pour leur souplesse, car ces travaux ont engendré quelques désagréments pour leur travail respectif, mais elles ont su le continuer contre vents et marées. – *MS*

4. Travaux publics

Urbanisme

L'entrée en vigueur du Plan Général d'Affectation (PGA) et du Règlement (RPGA) de la commune de Grancy le 12 août 2018 a favorisé le dépôt en 2019 de plusieurs projets, tant publics que privés, amorçant une période nouvelle de développement du village.

Si la commune a acquis pour sa part la parcelle n° 349 conformément à la décision du Conseil général et a porté le montant de l'achat à l'actif du bilan, le remaniement parcellaire concernant les parcelles n° 48 et 338 n'a encore pu aboutir, des obstacles fiscaux se dressant encore devant nous.

Routes

L'entreprise Pittet-Chatelan à Yverdon-les-Bains, a effectué divers travaux de colmatage de fissures, à l'aide de masse élastomère à chaud avec adjonction de sable de quartz. Les secteurs de chaussée concernés sont situés en entrée de localité côté Cottens et Senarclens.

À la suite des travaux de génie civil exécutés à la route de Saint-Denis et à la route de Senarclens, l'entreprise BO Plastiline SA à Tolochenaz a procédé à la remise en état des divers marquages routiers.

Deux places de stationnement pour les visiteurs du cimetière ont été aménagées par l'entreprise Urben construction Sàrl à Grancy sur la parcelle voisine, propriété de M. Chauvy, que nous remercions chaleureusement pour la mise à disposition gracieuse du terrain. – *CD*

Parcs et promenades, cimetières

Notre employé communal s'occupe de l'entretien des gazons, de l'église, des places communales et du préau du collège, ainsi que du cimetière et des tombes abandonnées. La porte d'entrée du cimetière qui présentait des signes de vieillesse a été restaurée. - CH

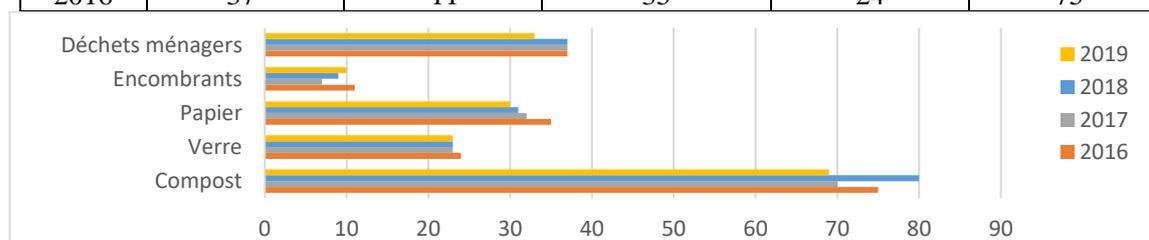
Déchets et ordures ménagères

La totalité de nos déchets incinérables et encombrants est acheminée à la Société Valorsa SA, à Penthaz, par l'entreprise Borgeaud Transports SA à Cossonay. Ces déchets sont triés, broyés et acheminés à l'usine d'incinération Tridel à Lausanne en bennes par train CFF.

Une benne à papier/carton est déposée sur la place du battoir à disposition des habitants de Grancy. A la route de Vullierens, les déchets de cuisine crus et cuits sont ramassés et valorisés par BioEcoEnergie SA, à Gollion. Toujours à la déchèterie, un big bag pour la récupération du flaconnage a été mis en place. Deux fois par année, nous effectuons un ramassage spécial des encombrants et ferraille. Les gazons et les branches peuvent être acheminés à notre compostière de Surchaux. Après analyse et en comparaison avec les années précédentes, nos déchets sont restés stables. - CH

Statistiques des déchets pour Grancy (en tonnes)

Année	Déchets mén.	Encombrants	Papier	Verre	Compost
2019	33	10	30	23	69
2018	37	9	31	23	80
2017	37	7	32	23	70
2016	37	11	35	24	75



Assainissement et épuration

Au niveau des installations techniques de la SIEGS divers travaux d'entretien ont été effectués durant l'année. La pompe n° 1, prélevant les boues de la fosse Emscher a été remplacée après plus de 44'000 heures de fonctionnement et une tuyauterie en inox d'un diamètre identique à la centrifugeuse a été installée dans le silo à boues afin d'en permettre le soutirage lors de la déshydratation. Et quelques interventions sur le réseau électrique ont été rendues nécessaires.

Après 19 ans de fonctionnement, le surpresseur à lobes, appareil servant à l'oxygénation des boues, a été remplacé et l'ancien appareil est stocké sur le site pour dépannage éventuel.

Deux campagnes de déshydratation ont été organisées durant l'année et ce sont 34,5 tonnes de boues qui ont été incinérées à la STEP de Vidy. À la suite de la deuxième intervention de déshydratation, la fosse Emscher a été vidangée et nettoyée afin de contrôler l'état de la fosse. Après analyse de la situation, nous pouvons déclarer que les équipements sont en parfait état.

Malgré un fonctionnement conforme des installations, nous avons toujours trop d'eau parasite qui arrive en tête de station. Les débits mesurés après le dessableur vont de 160 m³ en période d'étiage à 1'600 m³ en période pluvieuse, cherchez l'erreur ! - CD

5. Formation, jeunesse, culture et églises

Associations scolaires intercommunales

Les 2 classes du village accueillent des élèves 1P, 2P et 4P. Depuis la rentrée 2019, tous nos élèves primaires font partie de l'ASICoVV (Association Scolaire Intercommunale Cossonay Veyron-

Venoge) et les secondaires de l'ASICoPe (Association Scolaire Intercommunale Cossonay-Penthalaz). Cependant, 6 classes de 7-8P sont situées dans le bâtiment du PAM à Cossonay, où se trouve aussi provisoirement la direction scolaire primaire.

Un accueil de midi est organisé à L'Isle pour les 7-8P, ainsi que les devoirs surveillés à L'Isle et à Cossonay. Environ 160 repas chauds sont servis tous les jours à la cantine du PAM, la fréquentation à la salle de pique-nique est variable en fonction des saisons et de la météo. La salle de jeux et la bibliothèque scolaire sont très appréciées pendant la pause de midi.

La modification du règlement des transports a été approuvée par le conseil intercommunal de l'ASICoPe et validée par le département. Dès lors des règles précises permettent de prendre des mesures en cas d'incivilité. Des rencontres ont eu lieu entre le médiateur de CarPostal et certains élèves pour leur rappeler le comportement et le respect qu'ils doivent observer.

Les travaux du complexe des Chavannes à Cossonay ont débuté en septembre 2019 et la remise est prévue pour mars 2021. - *PP*

Cantine scolaire - Grantine

Cette année notre petite cantine connaît à nouveau une belle fréquentation, plus de 20 enfants y sont inscrits, ils sont entre 10 et 15 à y aller tous les jours. Ce sont essentiellement des petits (4 à 8 ans environ), ce qui donne beaucoup de travail à Mme Reichenbach, au point que nous envisageons d'engager une personne supplémentaire certains jours de forte affluence. Les repas servis par la famille Lemestre sont toujours fort appréciés. - *PP*

Affaires culturelles et de loisirs

Notre Commune soutient financièrement de nombreuses sociétés ou associations régionales avec un accent particulier sur les sociétés locales, surtout lors d'événements destinés à la population.

Fêter nos nonagénaires est un excellent moment d'échanges, de partage, de souvenirs pour les membres de la Municipalité ! En 2019 nous avons eu le grand plaisir de nous rendre au domicile de M. André Daniel Boven pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et lui apporter nos meilleurs vœux de santé alors que son frère, M. Jean-Pierre Boven, doyen de la commune, a fêté lui ses 96 ans.

Nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue en tant que nouveaux citoyens de Grancy à Manon Guex et Pauline Lauwers qui ont fêté leur 18^e anniversaire en 2019.

- **Groupe Seniors**

Nos aînés apprécient toujours autant la table au bistrot qui a lieu un jeudi par mois. Lors d'une très belle journée d'août, ils ont embarqué pour une traversée du lac qui les a conduits à Yvoire où ils ont passé un agréable moment de détente. Les responsables s'investissent pour organiser diverses activités qui ne rencontrent malheureusement pas beaucoup de succès. - *PP*

Eglises

Monsieur Xavier Paillard, pasteur, a rejoint notre paroisse pour un poste à 50%, le reste de son emploi est dédié au soutien d'urgence. En 2019, 5 cultes ont été célébrés dans notre église villageoise. L'abbé Nazaire Kwiatkowski est le curé titulaire de la paroisse catholique Cossonay-La Sarraz dont Grancy fait partie. - *PP*

6. Sécurité publique

Contrôle des habitants

La commune de Grancy a enregistré en 2019, 21 arrivées, 23 départs, 3 naissances et 8 mutations (changements d'état civil, décès, etc.). 7 cartes d'identité ont été délivrées ainsi que 30 permis de séjour et d'établissement B, C, L ou G. La population de Grancy au 31 décembre 2019 se monte à 397 personnes, dont 333 suisses et 64 étrangers. - *MH*

Service de défense incendie et secours (SDIS)

Le SDIS Venoge est basé à Penthalaz. Il compte 350 sapeurs-pompiers volontaires pour 27 communes et assure un standard de sécurité incendie pour environ 26'000 habitants. Le SDIS comprend 3 détachements de premier secours (DPS) qui sont basés à Penthalaz, l'Isle et La Sarraz. Ceux-ci peuvent être renforcés par les détachements d'appui (DAP), stationnés à Penthalaz, L'Isle, La Sarraz, BousSENS et Grancy.

En 2019, le SDIS a vu son nombre de sorties très fortement augmenter, pour atteindre 356. Une hausse de 98 alarmes (+38%) par rapport à 2018. Actuellement, le SDIS Venoge compte environ. Parmi les catégories d'interventions sur lesquelles le SDIS est habilité à intervenir, trois sont en augmentation : les inondations, les pollutions et les sauvetages.

Ce sont les interventions pour des "inondations" qui ont le plus occupé le SDIS (196 en 2019, contre 77 en 2018). Les intempéries du début de l'été sont en cause. Entre le 15 et le 21 juin, le SDIS Région Venoge est intervenu à 160 reprises pour des dégâts d'eau, que ce soit dans des caves, des parkings souterrains ou encore des habitations. Au plus fort de la tempête, plus de cent sapeurs-pompiers de l'ensemble du SDIS (DAP et DPS) ont été mobilisés pour répondre à toutes les sollicitations de la population. - CH

Protection civile (PCi)

Le siège de la protection civile (ORPC) du district de Morges qui regroupe 62 communes est basé à St-Prex. Cette organisation planifie les cours de répétitions, organise des cours de perfectionnement et effectue des travaux d'intérêt général sollicités par les communes et le CODIR. A Grancy, nous bénéficions d'un abri PCI communal de 240 places. Ce dernier se trouve dans le parking du bâtiment de la Grange-Rouge, chemin de la Léchère 4. - CH

7. Affaires sociales

D'une manière générale, les affaires sociales sont principalement une activité intercommunale et une prise en charge régionale par des professionnels. La situation du Covid-19 en 2020 a rendu la collection d'informations plus problématique, puisque les AG et les rapports annuels ont tous été reportés. Voici néanmoins quelques informations.

ASPMAD – Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile du Nord Vaudois

Sans conteste, 2019 est une année charnière pour l'ASPMAD. Tout d'abord, Monsieur Yvon Jeanbourquin a cédé sa place de directeur à Monsieur Matthieu Reymond. Ensuite, il y a eu l'accompagnement du projet de fusion entre l'ASPMAD et le Réseau de Santé Nord Broye. Un vote de principe a eu lieu le 10 avril 2019 pour accepter cette fusion. Il reste à peaufiner les statuts, les faire accepter par l'État, que le Réseau accepte le même chemin et qu'une assemblée générale extraordinaire, réunissant les deux entités, ratifie tout ce processus, bref, un détail !

Quelques chiffres :

- 49'853 heures de prestations contre 46'639 en 2018 pour la région de Cossonay. C'est la région qui vit la plus forte hausse alors que d'autres voient le nombre de leurs heures baisser.
- 681'494 de visites à domicile contre 642'233 en 2018 toutes régions confondues. 19,3% des personnes visitées reçoivent 30 visites ou plus par mois.
- 3'857'870 kilomètres parcourus sur l'année pour accomplir ce service. Il faut favoriser les soins à domicile, mais comment concilier cette option politique avec une visée écologique ? Affaire à suivre ! - MS

EHN^V – Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois

Actuellement l'écriture de la stratégie 2020-2025 pour les EHN^V est en phase finale et non terminale. Plusieurs communes, dont Grancy, ont pu participer aux séances de discussions

stratégiques. Avouons que l'avenir de Saint-Loup reste flou et il semblerait que ce ne soit jamais la bonne personne du Canton qui est autour de la table lors des diverses discussions en lien avec cette question. Mais où est la bonne personne ? Et enfin, rien de nouveau dans ce plan si ce n'est l'éternelle tension entre une pression de la toute-puissance de l'efficacité et la nécessité d'un service public. Équilibre difficile à trouver ! - *MS*

AJERCO – Accueil de Jour des Enfants de la Région de Cossonay

Un nouveau dispositif d'accueil parascolaire de midi (APMI) « Les Jonquilles » a été inauguré à Eclépens et une UAPE de 12 places « Les Petites Licornes » a été ouverte à Cuarnens. Pour le préscolaire, nous disposons de 7 garderies représentant 164 places avec 470 enfants accueillis alors que pour le parascolaire, ce sont 6 unités d'accueil UAPE et d'accueil de midi (APMI) comptant 136 places avec 309 enfants accueillis. Le coût à charge des communes pour l'année 2019 s'élève à fr. 2'341'889.75 (fr. 2'652'493.- au budget). A ce montant s'ajoute le 10% de l'excédent de charge des structures parascolaires réparti sur l'ensemble des communes du réseau (fr. 65'540.75) ainsi que le 90% de ce même excédent réparti uniquement par îlot concerné (fr. 578'533.55). – *MS*

8. Services industriels

Service des eaux

Les bornes hydrantes n° 2511 (rte de St-Denis 34) et n° 2508 (rte de Vullierens 2) ont été révisées à la suite d'une perte d'étanchéité au niveau des soupapes latérales. La consommation globale pour le village durant l'année écoulée se monte à 37'681 m³ d'eau. Pour les besoins des ménages ce sont 21'592 m³ d'eau qui sont utilisés, ce qui représente une consommation journalière de 155 litres par habitant. - *CD*

Eclairage public

Le réseau actuel compte 63 points lumineux dont deux projecteurs (église) et 11 luminaires pourvus d'ampoules LED. - *CD*

Station de carburants

151'564 litres d'essence sans plomb 95 et 153'756 litres de diesel ont été facturés pour l'année 2019. Ce qui représente par rapport à l'année précédente, une diminution de consommation d'environ 16% pour l'essence et de 9% pour le diesel. - *CD*

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 18 mai 2020.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Olivier Devantay

Mireille Hofer